



Communiqué de presse du 6 juillet 2011

## **Export Award : un nouveau prix pour récompenser les PME exportatrices**

**Un premier prix d'une valeur de plus de 15.000 EUR est promis au futur vainqueur du tout nouveau « Export Award ». Cette nouvelle initiative lancée par la Chambre de Commerce et l'Office du Ducroire à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire récompensera dès 2011 les PME s'étant distinguées par une réussite remarquable dans leur politique de conquête de marchés étrangers. Les entreprises souhaitant participer au nouveau concours, qu'elles soient actives dans le secteur des biens ou celui des services, ont jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre pour déposer leur dossier de candidature.**

Avec l'«Export Award» ([www.exportaward.lu](http://www.exportaward.lu)), l'Office du Ducroire (ODL) et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en partenariat avec les agences « Luxembourg for Business (LfB) » et « Luxembourg for Finance (LfF) », lancent un nouveau prix pour récompenser des PME luxembourgeoises qui se sont démarquées par leurs initiatives et résultats en matière d'internationalisation de leurs activités. Le prix, qui s'adresse aux PME de tous les secteurs économiques, se place dans le contexte des actions que la Chambre de Commerce mène en matière de sa politique de soutien aux PME. Par PME il faut entendre toute micro-, petites et moyennes entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros<sup>1</sup>. L'« Export Award » sera décerné chaque année et sera remis pour la première fois le 2 décembre 2011 dans le cadre des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Office du Ducroire en présence du ministre des Finances, M. Luc Frieden, et du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, M. Jeannot Krecké.

Le prix a pour objectif d'honorer les PME qui, grâce à leurs efforts d'internationalisation, ont fait du commerce extérieur l'élément le plus dynamique et compétitif de l'économie luxembourgeoise. En tant qu'économie de petit espace, au cœur de l'Europe, le Luxembourg est le pays ayant le degré d'ouverture le plus élevé de l'UE : rapporté au PIB, ses exportations et importations de biens et services représentaient 159% en 2010. De plus, le Luxembourg exporte plus de 80% de sa production nationale de biens et services. En mettant à l'honneur les entreprises dans leurs démarches d'expansion à l'international, l'« Export Award » contribuera à améliorer leur notoriété.

---

<sup>1</sup> Définition des PME donnée dans la recommandation 2003/361/CE de la Commission européenne, telle que publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* L 124 du 20 mai 2003, p. 36

## **Délai de participation fixé au 1<sup>er</sup> octobre 2011**

Un jury, composé de membres de la Commission « International » de la Chambre de Commerce et du Comité Ducroire, évaluera les dossiers de candidatures que les PME intéressées pourront soumettre jusqu'au 1er octobre 2011 en renvoyant le formulaire de participation qui peut dès à présent être téléchargé sous [www.exportaward.lu](http://www.exportaward.lu).

## **Critères de participation**

Pour participer à l'« Export Award», une entreprise devra remplir les critères d'une PME selon la définition donnée par la Commission européenne (occuper moins de 250 personnes, avoir un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 43 millions d'euros) et apporter les preuves de sa réussite en matière d'exportation de biens ou services. La « success story » devra se rapporter aux deux dernières années et pourra notamment se présenter sous forme :

- d'une conquête de nouveaux marchés à l'étranger se traduisant par l'exportation de biens ou de services avec un impact mesurable sur les statistiques de l'entreprise ;
- d'une stratégie de marketing innovante ;
- d'une nouvelle coopération avec une ou plusieurs entreprises à l'étranger (p.ex. comme fournisseurs / sous-traitants) ;
- d'une création de joint-ventures ou d'autres coopérations à l'étranger.

## **Trois prix d'une valeur de 15.000, 10.000 et 5.000.- EUR**

Outre le trophée et le droit d'utiliser la mention « Vainqueur du prix Export Award 2011 » sur tous leurs documents et courriers officiels, les 3 premières entreprises classées à l'« Export Award» gagneront un prix équivalent à une valeur de 15.000 € (1<sup>er</sup> prix), 10.000 € (2<sup>e</sup> prix) et 5.000 € (3<sup>e</sup> prix).

**Informations et formulaires de participation sous [www.exportaward.lu](http://www.exportaward.lu).**